

DÉCLARATION MENSUELLE DE CHIFFRE D'AFFAIRES

Régime micro-social simplifié
Juin 2023

MR BAHY TANGUY BORIS - SIRET 94914901700012 - Artisan

Vous n'avez pas opté pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu.

Cet accusé de réception précise la date et l'heure à laquelle vous avez effectué votre déclaration.

Numéro d'accusé de réception	D086845559
Millésime de la déclaration	Juin 2023
Date et heure d'échéance	le 31/07/2023 à 23:59
Date et heure de la déclaration	le 06/07/2023 à 13:14
Nom et Prénom de la personne ayant effectué la déclaration	MR BAHY TANGUY BORIS
SIRET de la personne	94914901700012

Déclaration

Chiffre d'affaires des ventes de marchandises	0 €
Chiffre d'affaires des prestations de services commerciales ou artisanales	1.124 €
Chiffre d'affaires des autres prestations de services	0 €

Montant à payer

Cotisations et contributions		
100 - Prestations de services (BIC) avec Acre	10.60%	119 €
101 - Vente de marchandises (BIC) avec Acre	6.20%	0 €
102 - Prestations de services (BNC) avec Acre	10.60%	0 €
572 - Formation artisan obligatoire	0.30%	3 €
	(+)	122 €
Déduction éventuelle	(-)	0 €
Montant à payer	(=)	122 €

Télépaiement *

LA BANQUE POSTALE BIC : PSSTFRPPSCE	IBAN : FR17 2004 XXXX XXXX XXXX 4R03 326	(+)	122 €
Montant du télépaiement		(=)	122 €

* Le montant de votre télépaiement sera prélevé à la date d'exigibilité de l'échéance